

## ANNONCES ET COMMUNICATIONS

### BANQUE D'ALGERIE

**Décision n° 14-01 du 30 Safar 1435 correspondant au 2 janvier 2014 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie.**

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie,

Vu l'ordonnance n° 03-11 du 27 Jumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, modifiée et complétée, relative à la monnaie et au crédit, notamment son article 93 ;

Vu le décret présidentiel du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 portant nomination du Gouverneur et de vice-gouverneurs de la Banque d'Algérie ;

Vu le décret présidentiel du 5 Jumada El Oula 1427 correspondant au 1er juin 2006 portant nomination d'un vice-gouverneur de la Banque d'Algérie ;

**Décide :**

Article unique — En application des dispositions de l'article 93 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Jumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, modifiée et complétée, susvisée, sont publiées, au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire, la liste des banques ainsi que la liste des établissements financiers agréés en Algérie au 2 janvier 2014, annexées à la présente décision.

Fait à Alger, le 30 Safar 1435 correspondant au 2 janvier 2014.

Mohammed LAKSACI.

ANNEXE I

**Liste des banques agréées au 2 janvier 2014**

- Banque extérieure d'Algérie ;
- Banque nationale d'Algérie ;
- Crédit populaire d'Algérie ;
- Banque de développement local ;

- Banque de l'agriculture et du développement rural ;
- Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Banque) ;
- Banque Al Baraka d'Algérie ;
- Citybank N.A Algeria « Succursale de banque » ;
- Arab Banking Corporation-Algeria ;
- Natixis - Algérie ;
- Société générale-Algérie ;
- Arab Bank PLC-Algeria « Succursale de banque » ;
- BNP Paribas Al-Djazair ;
- Trust Bank-Algeria ;
- The Housing Bank For Trade and Finance-Algeria ;
- Gulf Bank Algérie ;
- Fransabank Al-Djazair ;
- Crédit agricole corporate et investissement Bank - Algérie ;
- H.S.B.C-Algeria « Succursale de banque » ;
- Al Salam Bank-Algeria.

ANNEXE II

**Liste des établissements financiers agréés au 2 janvier 2014**

- Société de refinancement hypothécaire ;
- Société financière d'investissement, de participation et de placement - SPA - « Sofinance - SPA » ;
- Arab Leasing Corporation ;
- Maghreb Leasing Algérie ;
- Cetelem Algérie ;
- Caisse nationale de mutualité agricole « Etablissement financier » ;
- Société nationale de Leasing - SPA ;
- Ijar Leasing Algeria - SPA ;
- El Djazair IJAR - SPA.